

# Il n'y a plus d'excuses pour les auteurs des dépôts sauvages

Aucun cadeau pour les responsables des dépôts sauvages. La ville d'Ath a mis sur pied une Task Force pour traquer les incivilités. Elle rappelle sa détermination dans le cadre de la semaine du marathon de la propreté.

**D**eux cents par an: le bourgmestre Bruno Lefebvre et l'échevin de la propreté publique Christophe Degand ont rappelé le nombre de sorties que doivent faire les ouvriers communaux pour enlever les dépôts sauvages, soit pratiquement une sortie par jour ouvrable. Un véritable fléau. « Pour les hommes, c'est plus de travail. Et un ouvrier qui se déplace pour les dépôts sauvages ne fait pas le travail qu'il fait habituellement », rappelle Olivier Lejeune, responsable adjoint du service technique de la Ville.

## Des caméras mobiles

Les employés retrouvent de tout : des sacs noirs, non conformes, avec des déchets ménagers, des litières de chats aussi et/ou des encombrants.

« Parfois ce sont même des sacs qui proviennent d'autres communes », remarque l'employé communal. « Il y a eu une petite accalmie avec le confinement, mais là, ça reprend. On retrouve actuellement beaucoup de matériaux: des Eternit, des gravillons... »

C'est l'incompréhension dans le chef des responsables communaux. « Parfois on retrouve des dépôts dans des petites chemins, au milieu des champs, à Mainvault ou à Isières alors que les gens auraient plus vite fait de se rendre aux parcs à conteneurs. C'est surréaliste », s'étonne le bourgmestre. Pourquoi des citoyens se débarrassent de leurs déchets en pleine nature? « Il n'y a pas d'explications à chercher et surtout, il n'y a plus d'excuses », poursuit Bruno Lefebvre. « Tout est là pour évacuer ses déchets: les parcs à conteneurs qui sont gratuits, les

dépôts verts qui sont gratuits, les points d'apport volontaire, les collectes en porte-à-porte... On a remis en place un système de ramassage d'encombrants qui est certes payant mais qui permet, à la demande, de se débarrasser d'un certain nombre de choses. Ceux qui font encore des dépôts sauvages sont des gens de mau-

**Le dépôt sauvage est un véritable fléau pour la ville, qui ne le tolère plus et emploie les grands moyens pour punir les citoyens responsables**

vaise volonté. C'est pour ça qu'on a décidé de passer à la vitesse supérieure avec les caméras mobiles qui seront installées aux points noirs de l'entité ».

## Sanctions entre 75 et 350 €

« Stop », insiste Christophe Degand. Il ne fait pas que le dire, il va carrément faire apposer par les gardiens de la paix et les agents communaux un autocollant « Stop » sur les sites de dépôts sauvages. « Le service Propreté passera ensuite pour vérifier si les dépôts ont été enlevés. Si ce n'est pas le cas, une fouille systématique des sacs sera exécutée et en cas d'identification, la police verbalisera », s'empresse d'ajouter l'échevin de la Propreté publique. La fourchette des sanctions se situe entre 75 et 350 euros, somme à laquelle il faut ajouter les frais d'enlèvement. Un « toutes-boîtes » est également prévu pour rappeler à la population les règles d'usage.

Cette campagne s'inscrit dans le cadre du marathon de la propreté, initiée par l'agence environne-



Il y avait un dépôt sauvage juste à côté du dépôt de vêtements. « Stop », dit Christophe Degand. © D.FCT

ment BeWapp (Pour une Wallonie Plus Propre). Des cendriers de poche, des poubelles de voiture et des distributeurs de sacs à crottes seront aussi distribués gratuitement. « Ce sont des petites choses qui mises bout à bout, vont améliorer la propreté de manière structurelle », espère Christophe Degand. « Ne l'oublions pas non plus, la gestion de la propreté publique a également une répercussion sur les taxes ». ■

DANIEL FOUCART



Olivier Lejeune. © D.FCT

## Les caméras dès décembre



Christophe Degand et Bruno Lefebvre. © D.FCT

Les déchets résiduels pourront être déposés aux points d'apport volontaire dès le 1<sup>er</sup> janvier.

## Sus aux mégots

Des corbeilles avec éteignoir devraient arriver en février 2022. Pour régler le problème des mégots de cigarette qui énervent au plus haut point l'échevin de la Propreté publique. « Quand on regarde de vieux films avec Jean-Paul Belmondo ou Jean Gabin, dès qu'ils sortent d'un restaurant, ils balancent leur clope par terre », fait-il remarquer. « C'est quelque chose d'ancré dans les mentalités et c'est par conséquent difficile à faire changer ». ■

Les caméras mobiles dites « de chasse » seront activées au début du mois de décembre. Des panneaux signalétiques seront installés tout autour de la Ville, précise l'échevin Christophe Degand, pour prévenir les citoyens et pour répondre au Règlement général sur la protection des données.